

# Structures de quartiers et jeunes associations, quelle place pour les professionnels ?

Eléments de synthèse de la journée de travail départementale sur les jeunes associations (Grenoble, 17/10/97)

*Philippe GONTIER*

Le 9 Avril 1994 s'est tenu à Saint Martin le Vinoux (Isère) un Forum des "Jeunes Associations" articulé autour d'ateliers faisant se rencontrer et débattre services de l'Etat, institutions et jeunes associations (1)

Le bilan de cette rencontre a fait ressortir, de manière criante, la complexité du partenariat entre les structures de proximité, les associations "professionnalisées" (MJC, Centres Sociaux, Centres de Prévention...) et ces jeunes associations. Les "professionnels de terrain" sont directement en contact avec ces groupes, mais la démarche d'accompagnement reste floue et s'inscrit parfois dans une collaboration "concurrente".

L'idée d'organiser un moment de rencontre "entre professionnels" est née à partir du bilan de ce Forum.

Ce fut la journée de travail du 17 octobre 1997, organisée par un Comité de Pilotage inter-associatif (2) et financé par le FAS et la DDJS de l'Isère pour des professionnels. Les objectifs retenus étaient :

- identifier et mieux définir "les jeunes associations"
- échanger sur les pratiques professionnelles d'accompagnement mise en oeuvre par chacun de nous
- engager un processus de travail sur l'année 1998 entre professionnels sur la (les) méthodologie(s) d'accompagnement des jeunes associations.

## **Synthèse des ateliers Qui sont les jeunes associations ?**

Elles se constituent souvent à partir d'un constat de manque ou de sentiment de vide dans l'espace des quartiers en délitement. Les personnes qui les constituent réagissent souvent de manière indignée, à des situations d'exclusion, aux problèmes de tension et de violence, au contexte de vie qu'ils aimeraient voir changer.

Le besoin de leurs membres d'exister socialement et économiquement, d'avoir une identité sociale reconnue (voire spécifique et différente du reste de l'environnement social) est cité fréquemment comme moteur de création. Elles se créent également parfois sous la poussée des institutions pour être ensuite normalisées et obtenir des moyens (subventions, locaux...).

Enfin, elles peuvent aussi se constituer pour répondre à des besoins individuels souvent liés à des intérêts professionnels (monter un groupe de danse professionnel, embaucher en CES des personnes dans la galère) ou thématiques (pratiquer du sport, voyager...).

Elles semblent composées pour beaucoup par des jeunes issus de l'immigration, mais ce sont aussi des groupes d'habitants de tout âge dont le but peut être culturel, socio-culturel, sportif, économique, qu'ils soient ou non déclarés en association. Les motivations sont assez différentes, seuls le besoin de reconnaissance sociale et le désir de prendre part à la vie du quartier semblent être partagés.

Les groupes qui constituent ces associations réagissent souvent par un passage direct d'un constat de manque d'action sans dérouler un projet (il n'y a pas de lieu pour les jeunes, nous voulons un local, les enfants sont en échec scolaire, nous allons faire de l'aide aux devoirs...) on y trouve un désir de voir se réaliser une action immédiatement.

Elles se situent souvent sur des quartiers "sensibles", leur territoire d'intervention est le quartier pour la plupart, la commune pour certaines, elles occupent souvent une place laissée vide par les services publics ou de droit commun.(...)

## **Rôle et place dans le jeu local**

Le contexte de crise qui donne au quartier le sentiment de mise à l'écart de la cité fait émerger le désir pour certains de retrouver une place, d'être reconnus.

Ce phénomène est renforcé par le fait que les personnes se sentent souvent exclues des structures d'animation de quartier (incompréhension des règles, difficile de trouver sa place). Ceci conduit à des nombreuses initiatives territorialisées qui ont du mal à s'inscrire dans le jeu local. En situant leur intervention dans des champs déjà couverts, les jeunes associations remettent souvent en cause les structures de proximité, le pouvoir local et les institutions. Agissant de façon spontanée et souvent virulente en exigeant que leurs actions soient mises en place de manière urgente, rapide, elles bousculent élus et institutions. Les mairies ont souvent du mal à se positionner face à ces groupes qui remettent en cause les représentations du jeu classique de fonctionnement communal. Pour à la fois prendre en compte le rôle de régulation, de paix sociale que peuvent jouer ces associations et exercer un certain contrôle de ces "élections libres", elles mandatent les structures de proximité pour "tutorer" les jeunes associations.

La multiplication d'associations et la multiplicité des initiatives sur certains territoires entraînent des confusions, des situations paradoxales, des superpositions d'actions qui génèrent des interrogations quant à la place à donner à ces groupes : quelle

initiative prendre en compte ? Pour quelle stratégie de développement du territoire ? Sous quelle forme ? Pourquoi ?

Dans ce contexte, le rôle que souhaiterait leur conférer certaines institutions (FAS, Jeunesse et Sports...) de générateur de lien social, de médiateur, d'agent de paix et de cohésion sociale, n'est pas facile à tenir car il s'agit d'une place plurielle et au centre de la préoccupation de tous les intervenants territoriaux. La question de leur légitimité à intervenir dans ces domaines est alors posée.

### L'accompagnement par les professionnels

L'accompagnement des associations est un terme générique flou et vague qui ne correspond pas réellement à une méthodologie, un référentiel de compétences établi. On peut toutefois repérer quelques types d'interventions :

- l'accompagnement à l'émergence de jeunes associations : il s'agit d'un soutien plutôt éducatif (écoute, analyse des besoins, présentation réciproque, négociation d'un contrat, structuration de projet, information, orientation).
- l'accompagnement pédagogique : conseil, aide à la réflexion, soutien à l'élaboration et la conduite de projets, information, formation, incitation au civisme et à l'engagement collectif, choix stratégiques, mise en relation.
- l'accompagnement logistique : soutien sous forme de secrétariat, boîtes aux lettres, communication, prêt de salle, personne ressource, élaboration de statuts, demande de subventions, mise à disposition de professionnels.
- l'accompagnement à la médiation : entre jeunes associations et élus, jeunes associations et institutions...

L'accompagnement des associations par les professionnels est en fait difficile pour différentes raisons. Situé entre la société civile (les habitants), les politiques et les institutions, l'accompagnateur est de ce fait soumis à des injonctions parfois contradictoires, du moins des positions différentes des uns et des autres qui complexifient le jeu. L'accompagnateur soutient des initiatives, des projets, il réalise des médiations entre élus et associations qui ont des répercussions sur le développement local et engage son institution. Mais jusqu'où peut aller l'accompagnateur lorsqu'une association devient un groupe d'opposition ou de pression en direction d'une municipalité par exemple ? (...)

### Propositions - suites

- Poursuivre le travail entre travailleurs sociaux, sur la base d'échange de pratiques de thèmes précis. Créer un espace de parole.
- Besoin de soutien en termes de formation, de conseil pour les professionnels et les conseils d'administration de structures se lançant dans la démarche.
- Travailler sur le positionnement éthique de l'accompagnateur.
- Préciser le cadre, le contenu, les limites de l'accompagnement des associations
- Travailler sur les problématiques et la méthodologie de l'accompagnement.

- Réfléchir à la mise en réseau des différents partenaires politiques, institutionnels, professionnels et jeunes associations, créer des espaces de communication.

- Engager un travail avec les jeunes associations afin de recalibrer le rôle des professionnels.

- Clarifier l'histoire des institutions d'éducation populaire et analyser la crise de la vie associative.

### Conclusions

Au-delà du questionnement qu'elles suscitent, les nouvelles associations sont également riches d'un double apport :

- elles sont porteuses d'une forme d'indignation sociale, d'une protestation, précurseurs de nouvelles formes de citoyenneté qui stimule le débat social même si elles le dérangent.

- elles manifestent une volonté de chercher directement des solutions aux problèmes mis à jour, soucieuses du poids qu'ils représentent pour ceux qui les supportent.

Trois pistes de travail restent, entre autres, ouvertes pour la suite des travaux :

- Il semble délicat de demander à des professionnels de valider techniquement la démarche "libre" et "citoyenne" que constitue le fait de se rassembler en association. Ce tutorat devrait plutôt s'envisager de structure associative à structure associative.

- Qui demande l'accompagnement des associations ? Les associations elles-mêmes ou des pouvoirs inquiets de ne pas vouloir dire non sans pouvoir dire oui à un nouvel acteur collectif qui se constitue ?

- Comment préserver les possibilités d'emplois que représentent ces associations émergentes sans déqualifier les nouveaux acteurs qu'elles mobilisent ?



(1) Voir revue Territoires n°350.

(2) Organismes : ADATE et CFB Mémoires. Comité de pilotage : ACEISP, CIF, IFCV, ADMJC, CODASE, JPA, AUF, Cap Berriat, Léo Lagrange, APASE, FCSI.

**Contact-information : ADATE - 5 Place Sainte Claire 38000 GRENOBLE**